



## L'annuaire du Collège de France

Cours et travaux

109 | 2010

Annuaire du Collège de France 2008-2009

---

### Histoire de la création artistique, 1977-1998

Jacques Thuillier

---



#### Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/annuaire-cdf/490>

DOI : 10.4000/annuaire-cdf.490

ISBN : 978-2-7226-0138-3

ISSN : 2109-9227

#### Éditeur

Collège de France

#### Édition imprimée

Date de publication : 1 mars 2010

Pagination : 1006-1014

ISBN : 978-2-7226-0083-6

ISSN : 0069-5580

#### Référence électronique

Jacques Thuillier, « Histoire de la création artistique, 1977-1998 », *L'annuaire du Collège de France* [En ligne], 109 | 2010, mis en ligne le , consulté le 22 août 2022. URL : <http://journals.openedition.org/annuaire-cdf/490> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/annuaire-cdf.490>

---

Tous droits réservés

M. Jean-Pierre SERRE, membre de l'Institut  
(Académie des sciences)  
Algèbre et géométrie, 1956-1994

*Publications*

- « Un complément à la Note de Lassina Dembélé “A non-solvable Galois extension of  $\mathbb{Q}$  ramified at 2 only” », *C.R. Acad. Sci., Paris*, 347 (2009), 117-118.
- « A Minkowski-style bound for the orders of the finite subgroups of the Cremona group of rank 2 over an arbitrary field », *Moscow Math. J.* 9 (2009), 193-208.

*Exposés*

- *Des corps finis aux corps infinis*, Lausanne, octobre 2008.
- *Le groupe de Cremona et ses sous-groupes finis*, séminaire Bourbaki, novembre 2008.
- *Independence of  $\ell$ -adic representations*, Vienne, décembre 2008.
- *Variation with  $p$  of the number of solutions mod  $p$  of a family of polynomial equations*, Vienne, décembre 2008 ; King's College, Londres, mai 2009 ; Moscou, juin 2009.
- *Groupes finis - choix de théorèmes*, Luxembourg, décembre 2008.
- *Petits groupes finis*, Lausanne, mars 2009.
- *The quaquaversal group*, Oberwolfach, mai 2009 ; Cambridge, mai 2009.
- *Modular forms : old questions and recent results*, Moscou, juin 2009.

*Distinction*

Élection comme membre étranger de l'académie royale norvégienne des Sciences et des Lettres.

M. Jacques THUILLIER  
Histoire de la création artistique, 1977-1998

Dans le dernier Annuaire paru (année 2007-2008) nous avons indiqué qu'abandonnant Charles Le Brun notre attention se reportait sur Poussin et sa correspondance : champ aux multiples ressources et qui nous semble encore mal exploité.

**L'importance de la correspondance**

La correspondance de Poussin offre un ensemble exceptionnel dans son temps : plus de deux cents lettres conservées. Soit à peu près autant que pour tous les

autres artistes français du XVII<sup>e</sup> siècle réunis. Et pourtant il ne nous reste guère que les lettres envoyées par le peintre : pour sa part Poussin semble s'être peu soucié de celles qu'il recevait. Tel quel, ce *carteggio* s'étend sur tant d'années et offre une telle cohérence qu'il constitue un véritable autoportrait moral, animant et corrigeant les rares effigies dessinées ou peintes que nous possédons de lui.

Pourquoi cette exception, ou plutôt ce privilège ? En fait, comme le plus souvent en pareil cas, plusieurs raisons se croisent. Elles sont d'ordre tout différent.

La première – essentielle – est que Poussin devait avoir reçu dans sa jeunesse une solide culture, supérieure à celle que possédaient la plupart des jeunes peintres de son temps. Bellori, Félibien et Passeri s'accordent sur ce point. Son père, dit le premier, « *fecelo attendere da' primi anni alle lettere nelle quali il giovanetto scoprive le sue rarissime doti* », et Félibien assure que « *Si tost qu'il fut en âge d'aller aux écoles, ses parents eurent soin de le faire instruire* ». Rappelons que Poussin était né en 1594, et qu'il s'enfuit en cachette de la maison de ses parents, nous dit-on, à l'âge de dix-huit ans, soit vers 1612-1613. Les Andelys n'avaient que des « petites écoles ». Mais à Rouen les jésuites avaient établi un collège important dès 1593, collège qui fut fermé après la tentative d'assassinat d'Henri IV par Châtel, mais rouvrit en 1604. Il est très possible que le jeune Poussin l'ait fréquenté durant plusieurs années.

On comprendrait alors que l'adolescent fugueur, une fois arrivé à Paris, se soit senti attiré par la fréquentation de personnes cultivées : le « *jeune seigneur du Poitou* » qui « *le receut chez luy et lui donna moyen d'étudier plus commodément* » (Félibien), Alexandre Courtois, valet de chambre de la Reine, logé au Louvre, et par la suite le Cavalier Marin, qui « *lo raccola a dipingere in sua casa* ».

Si l'on considère plus particulièrement la période encore assez obscure qui voit Poussin voyager entre Tours, Florence, sûrement Lyon et Paris, avant Venise et le départ pour Rome au printemps de 1624, on en vient facilement à croire qu'il se fit assez vite l'idée d'une « république des lettres » doublant la « république des arts » et très capable de servir les intérêts d'un peintre ambitieux. Peut-être même a-t-il médité, avant de quitter Paris, un exemple comme celui de Rubens, parallèle à celui du Cavalier Marin ?

De fait Poussin – peut-être sans l'avoir trop voulu, mais sans nullement le refuser – va se trouver peu à peu dans une position médiane par rapport aux deux centres les plus brillants de toute l'Europe de son temps : Rome et Paris. A peine remis de sa maladie, Poussin apparaît à Rome comme un peintre qui sait le latin et se montre versé dans tout ce qui concerne l'histoire et les lettres (Giulio Mancini, *Considerazioni...*, ms., avant l'été 1628 au plus tard). En juillet 1631, lors du procès Valguarnera, on le retrouve étroitement mêlé à la vie artistique romaine, demandant cent écus comptant pour un seul tableau et l'objet manifeste de jalousie de la part de Lanfranco. A partir du début de 1635, avec le *Bain des nymphes* rapporté à Paris par Créqui, puis les *Bacchanales* par Richelieu, la renommée de Poussin regagne la

France. Grâce à une politique habile, il fera en sorte de conserver des amis inconditionnels dans les deux pays : et la clef de cette politique est manifestement une abondante correspondance.

En ces années troublées la correspondance internationale reste rare. Peu de gens savent lire et écrire couramment, surtout en deux langues. Elle semble coûteuse. Poussin n'a pas l'habitude de gaspiller son argent. Mais assez vite il comprend quelle supériorité lui confère un courrier continu avec Rome, lorsqu'il est à Paris, avec Paris, lorsqu'il est à Rome. Même lorsque, par la suite, il aura physiquement le plus grand mal à tracer quelques lignes sur le papier, il ne pourra se passer d'envoyer un bref message, ne serait-ce que pour se plaindre et se faire plaindre.

### Les fonds principaux

Dans l'ensemble de lettres qui nous est parvenu on distingue aussitôt deux fonds principaux : la correspondance avec Cassiano dal Pozzo et la correspondance avec les frères Chantelou. Il s'y ajoute toute une série de pièces et fragments divers – souvent, soulignons-le, du plus vif intérêt.

#### A) *Le fonds Dal Pozzo*

À la fin de 1640, enlevé à force de caresses et de promesses par les frères Chantelou, Poussin laissait à Rome l'un de ses protecteurs les plus chers, le Commandeur Cassiano Dal Pozzo ; et cela, sans avoir achevé le dernier de la suite des sept tableaux illustrant les *Sacrements* qu'il avait entreprise pour lui. Une correspondance s'établit aussitôt. Elle fut d'autant plus abondante que Poussin avait pris à cœur de faire réussir trois projets de Cassiano : l'acceptation par Louis XIII de la dédicace de *l'Historia Augusta da Giulio Cesare a Costantino* d'Angeloni, et celle des *Hesperides* du jésuite Jean-Baptiste Ferrari, dépenses coûteuses, ainsi que l'accord de la France à l'octroi, à Cassiano lui-même, de l'abbaye piémontaise de Cavour, qui allait se révéler déjà pratiquement accordée à un autre Italien. Le récit des démarches de Poussin occupa une bonne partie de cette correspondance.

Très attentif à son précieux *carteggio*, Dal Pozzo conserva avec soin les lettres de Poussin. Mais elles ne suivirent pas le destin compliqué de ce fonds. Elles furent aliénées dès 1703, passèrent en 1714 dans la Bibliothèque Albani, et l'abbé Giovanni Gaetano Bottari en tira un bel ensemble de vingt quatre lettres pour sa *Raccolta di lettere sulla pittura* (1754-1785, 6 vol.). Les originaux passèrent sans doute entre les mains de Reboul à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, et furent acquis ensuite par l'architecte Léon Dufourny (1734-1818). Ils réapparurent lors de sa vente après décès : mais l'on considéra que la publication de Bottari suffisait et dispensait de les acquérir. On les laissa donc disperser. Quelques-unes se retrouvent aujourd'hui dans des collections publiques : Bibliothèque nationale, bibliothèque du Louvre, British Museum, Institut néerlandais de Paris, bibliothèque de Nantes, etc. Certaines autres devraient les rejoindre au cours des prochaines années. Les réapparitions récentes ont justement révélé des lettres encore entièrement inédites.

Cette correspondance de Poussin avec Dal Pozzo, connue la première, posa longtemps bien des problèmes. On se demanda s'il ne s'agissait pas d'une simple traduction en italien de lettres écrites en français par Poussin. Mais quoique très accueillant pour les artistes venus de France, Dal Pozzo ne semble pas avoir été très familier avec la langue. Puis on y chercha à reconnaître l'écriture de Poussin. Sans grand succès. On se plut ensuite à y discerner celle de Gaspard Dughet dont on imaginait que Poussin avait fait son compagnon : en 1911 encore Jouanny éprouvait le besoin de démontrer l'inverse. « *Qui a écrit ces lettres du second groupe que nous proposons d'appeler les "lettres du secrétaire" par opposition aux lettres autographes de Poussin ? (...). Les preuves matérielles manquent pour les attribuer au Guaspre. La Bibliothèque Nationale et le British Museum ne possèdent aucun autographe de lui, et de plus Charles Blanc, dans son opuscule sur le Guaspre (Histoire des peintres, p.4) écrit : "d'après ses biographes, le Guaspre ne quitta point l'Italie. Or sauf une, datée de Lyon, toutes ces lettres sont écrites de Paris"* ». Et c'est en comparant le billet du 1<sup>er</sup> mars 1641 avec la lettre adressée par Jean Dughet à Chantelou le 1<sup>er</sup> décembre 1665, après la mort de Poussin, que Jouanny établit que seul le second frère était en cause. Ce que confirmait du reste une lecture attentive de l'ensemble des lettres de ces deux années.

#### *B) Le fonds Chantelou*

La correspondance avec le Commandeur Dal Pozzo ne dura guère que les quelques mois où Poussin resta à Paris. C'est au contraire un long échange qui l'unit à Paul Fréart de Chantelou. Ce gentilhomme de famille mancelle était proche cousin de François Sublet de Noyers, l'un des fidèles de Richelieu qui fit de lui son ministre de la guerre. En septembre 1638 le cardinal lui accorda aussi la Surintendance aux Bâtiments. Nourrissant des projets très ambitieux, surchargé de tâches multiples, Sublet allait faire plus que jamais appel à deux de ses propres cousins dont la fidélité et la compétence lui étaient sûres. Avec le titre de commis du ministre les deux jeunes gens (en 1637 Roland Fréart de Chambray n'avait que trente et un ans et Paul Fréart de Chantelou vingt-huit) disposèrent d'un pouvoir considérable. Ce sont eux qui en 1640 furent chargés d'aller à Rome pour persuader Du Quesnoy, le Cortone et Poussin de venir en France. À ce moment se noua entre Chantelou et le peintre une amitié qui devait durer jusqu'à la mort.

Leur correspondance avait sans doute commencé dès 1636-1637. Chantelou appréciait déjà assez Poussin pour lui avoir commandé ce qui allait devenir l'un de ses chefs-d'œuvre les plus admirés, *La Manne*. Elle se poursuivit jusqu'en 1665. Chantelou conserva soigneusement les lettres reçues, y compris enveloppes et cachets de cire, les annota et les classa, et y joignit la copie attentive de quelques lettres envoyées à son frère. L'ensemble constitue un manuscrit exemplaire, qui fut transmis par Chantelou à ses héritiers. Vers 1754-1755 une copie en fut même établie. L'architecte Dufourny, dans son admiration pour Poussin, acquit cette copie et en prépara l'édition, mais mourut sans avoir pu la réaliser. À la vente après décès de sa collection en 1823, l'Institut de France devint possesseur de ce texte

et Quatremère de Quincy en donna aussitôt une édition plus ou moins adaptée au goût du temps (Didot, 1824). Les documents originaux étaient alors considérés comme disparus, lorsqu'ils réapparurent soudain. La légende veut que le volume ait été identifié à Paris sur la charrette d'un chiffonnier : mais ce n'est qu'une belle légende. Il fut aussitôt acquis (1857) par la Bibliothèque Nationale où il est conservé sous le n° Ms 12347.

Était-ce la fin des avatars des lettres à Chantelou ? Pas tout à fait. On note que dans la copie de l'Institut figurent plusieurs lettres absentes du volume de la Bibliothèque Nationale, et qu'inversement, sans raisons bien claires, cette copie omettait plusieurs lettres présentes dans le recueil. La lecture du texte prouve du reste que nous manquent plusieurs lettres effectivement écrites et reçues. On ne saurait donc voir dans les 136 lettres à Chantelou actuellement connues un ensemble parfaitement complet. La réapparition de quelques éléments n'est aucunement exclue.

Quoi qu'il en soit ce volume de la Bibliothèque Nationale offre parmi les correspondances du dix-septième siècle conservées un aspect très exceptionnel par le soin avec lequel il a été réalisé et présenté. Faut-il y voir le simple effet de la piété envers un grand artiste dont le souvenir honorait la famille ? Nous nous sommes posé la question.

Quelques recherches sommaires sur la fin de la vie de Chantelou nous ont conduit à un épisode resté ignoré. En 1666, au moment où commencèrent les vérifications des titres de noblesse destinées à lutter contre leur évidente prolifération, les frères Fréart furent inquiétés. Ils n'avaient peut-être pas que des amis, et leur noblesse n'était pas très évidente. Jean Fréart argua de la charge de commissaire des guerres qu'il avait acquise et qui lui garantissait le titre d'écuyer. Roland Fréart se retrancha sur sa qualité d'ecclésiastique, disant qu'il n'avait « jamais pris la qualité d'écuyer (...) en aucun acte ny dans les ouvrages qu'il (avait) donnés au public ». Ce ne fut pas, et pour cause, le parti de Paul, qui se débattit fermement. Il rappela que son père était mort alors qu'« il estoit encore au maillot », et que sa mère était décédée de la peste en 1638, qu'il lui était donc impossible de produire ses titres de noblesse dans le délai d'une huitaine accordé par les vérificateurs, mais que ses services à la Cour témoignaient suffisamment de sa noblesse. Il en fit ample état, si bien que « le Roy estant en son conseil des finances le 19 juillet 1668 » arrêta toute poursuite pendante et fit expédier des lettres d'ennoblissement. Entre les arguments efficaces semblent avoir figuré, outre l'une des douze charges de maître d'hôtel du roi, les missions que le ministre de la guerre avait confiées jadis à Paul Fréart, y compris ses divers voyages à Rome. On peut se demander si le cousin de Sublet ne réunit pas sa correspondance avec Poussin comme la meilleure preuve de sa familiarité avec le ministre. Poussin venait de mourir. Des ordres de mission restaient mêlés aux correspondances picturales. Devant ce dossier, pouvait-on nier que les activités de Chantelou fussent celles d'un homme entièrement adonné à une vie libérale ?

### La rareté des autres lettres autographes

À en juger par ces deux correspondances, Poussin fut un redoutable épistolier. Pendant un tiers de siècle au moins il ne laissa guère partir le courrier sans lui confier une ou plusieurs missives. Or, en fait, mis à part ces deux ensembles Dal Pozzo et Chantelou, les lettres de Poussin sont devenues extrêmement rares. Pratiquement il n'en existe plus que deux, qui appartiennent à son extrême vieillesse.

L'une est un billet adressé de Rome par Poussin le 18 février 1664 à l'abbé Nicaise de Dijon. Elle a été retrouvée dans l'un des volumes de la correspondance de l'abbé déposés à la Bibliothèque nationale. Depuis que Raoul Rochette, en 1843, en a publié un très remarquable fac-similé (*Discours sur Nicolas Poussin*) ces quelques mots sont devenus célèbres par leur ton pathétique et par l'effort évident du vieux peintre qui s'efforce de tracer quelques lignes prouvant qu'il n'est pas encore entièrement de l'autre monde.

Dufourny, mort en 1818, avait mentionné à la Bibliothèque royale trois lettres de Poussin à Nicaise. La biographie Michaud n'en mentionne que deux. Il semble qu'il n'existe plus que le billet reproduit par Rochette en 1843 et imprimé par Jouanny en 1911. Toutefois Dufourny avait eu aussi connaissance d'une autre lettre proche de format, d'écriture et de ton. Il en avait levé une copie, qui resta oubliée dans ses papiers et apparemment inconnue ou négligée par Jouanny. C'est Jean Adhémar qui l'y découvrit et qui la publia en 1947 dans le n° 1 du Bulletin de la Société Poussin, *Poussin et son temps* (p. 50). Mais l'original a réapparu à une date relativement récente chez l'un des plus célèbres marchands d'autographes parisiens et a été acquis par un collectionneur privé. Rien ne permet de préciser le destinataire, mais la date est très clairement le 28 juillet 1663, et les propos de Poussin, débarrassés des quelques corrections que leur apportait la copie de Dufourny, sont encore plus émouvants que ceux de la lettre à Nicaise.

Moins attendu, pour ne pas dire inespéré, est un troisième billet qui doit dater des premiers mois romains et qui a trouvé refuge à l'Institut néerlandais de Paris. Pour notre part nous y voyons un message adressé à un médecin ou à un protecteur lors de la grande maladie de 1624 et miraculeusement conservé.

Car c'est bien là ce qui doit surprendre : mis à part, répétons-le, l'illustre *carteggio* de Dal Pozzo, après quasi toute une vie passée en Italie, on n'y a jusqu'ici retrouvé aucune lettre adressée par Poussin à des amis, des collègues, des protecteurs, des amateurs. Étaient-elles rares ? Poussin craignait-il de révéler qu'il maîtrisait mal une langue dont il n'avait jamais étudié les raffinements, même s'il la parlait sans peine ? L'utilisation constante de Jean Dughet pour correspondre avec Cassiano dissimule-t-elle une déficience que n'auraient pas atténuée les années ?

Mais un autre trait est à noter. Cet homme qui manifestement se plaît à écrire ne semble conserver aucune des lettres qu'il reçoit. Même celles de Dal Pozzo. Même celles de Chantelou. Il les utilise souvent comme papier de brouillon.

Contrairement à bien des correspondances d'artistes, qui se composent souvent d'échanges, celle de Poussin ne comporte aucune lettre reçue...

Si, malgré l'extrême rareté des lettres de Poussin qui subsistent de nos jours en dehors des fonds Dal Pozzo et Chantelou, nous nous croyons autorisé à insister sur le nombre et l'importance des lettres envoyées par Poussin, c'est qu'il en reste des témoignages irréfutables. Ainsi pour les lettres qu'avaient reçues des artistes comme Pader (1657) ou Bosse (1665), et qu'ils ont reproduites dans leurs propres ouvrages (originaux disparus), ou surtout pour les citations plus ou moins longues introduites dans leur biographie par Bellori (1672) ou Félibien (1685). L'essentiel en avait souvent été tiré de la correspondance avec Jacques Stella, qui avait été sans doute très différente, mais non moins riche que la correspondance avec Chantelou et Chambray. On y rencontre quelques-unes des plus belles phrases de Poussin. Il devait en aller de même pour les correspondances avec Pointel et Cerisiers. Les historiens ne peuvent se résigner à croire qu'elles aient pu être détruites.

En décembre 1974 Anthony Blunt relevait que lors de la vente, à Londres, chez Christie's, le 6 mars 1777, du fameux *Paysage avec un homme tué par un serpent* qui avait été peint pour Pointel, le catalogue notait que « M. Demaso » avait en sa possession une série de lettres écrites de la main de plusieurs amis de Poussin ; « et parmi d'autres l'une est dudit Pointel ». On sait que ce « M. Demaso » n'était que le très indigne et très avide héritier de Jacques Stella et de ses nièces. Possédait-il vraiment ces lettres à Pointel, ou du moins des lettres à Stella ? « *The chances are that they are still in England, lurking, perhaps unidentified, in the library of some country house* », écrivait Blunt. Mais il est mort sans que le miracle se soit produit.

En attendant, une source importante et inattendue s'est développée, surtout depuis quelques années : la redécouverte des lettres ou des brouillons de lettres conservés au verso de dessins souvent célèbres, parfois plus modestes. Leur conservation a souvent réclamé qu'ils fussent détachés de leur support. Le verso a du même coup livré son secret : quelquefois jetant le doute sur l'attribution de tout l'ensemble, ou inversement authentifiant du même coup le dessin du recto et le texte jusque là caché. C'est ainsi que se sont révélés, depuis le temps de Jouanny, les longues hésitations qui ont torturé Poussin avant qu'il se résolve à regagner Paris (Windsor Castle, dessin n° 11917, verso), ou encore les jugements assez vifs que pouvait parfois porter Poussin dans sa vieillesse (Washington, The National Gallery, dessin n° 1986, 96.2)...

### **Du texte à l'homme**

Cette correspondance de Poussin n'a pas seulement été appréciée pour son intérêt documentaire : mais pour son style. On a cru pouvoir y saisir Poussin dans sa vie journalière, dans la sincérité des confidences à ses amis, dans les nobles soucis de son art. En vertu de la célèbre et très équivoque formule : « le style, c'est l'homme », on a loué sous sa plume le style spontané d'un paysan normand.

Chennevières lui-même croyait reconnaître dans ses lettres « *un franc parler libre et réjouissant à l'esprit, sain d'allure et de langage* ». Rien n'est moins sûr.

Poussin rappelle à plusieurs reprises que son métier n'est pas de manier la plume. Mais justement il insiste trop. La vérité est que pour toutes ses lettres il est attentif à adopter les conventions propres au genre épistolaire en général et à chacun de ses types particuliers. Aucune missive qui ne semble avoir été précédée d'un brouillon où n'apparaissent nombre de ratures. Le texte définitif est recopié avec grand soin. Il fait l'objet d'une mise en page calculée, avec des lignes espacées également, des lettres régulières. Blancs et texte, formules de politesse, signature et le cas échéant post-scriptum sont équilibrés, d'instinct peut-être, mais avec un évident souci d'ordre et de clarté. Enfin Poussin paraît se faire un point d'honneur de rattacher au texte de sa missive la formule « votre très humble et très obéissant serviteur » par une habile transition qui de convention banale la transforme en une sorte de « chute » à la fois élégante et savante. C'est une recherche dont se dispensent même de grands écrivains du temps.

Une des grandes règles de l'art épistolier est d'adopter le style de la lettre à son sujet, mais surtout à la personnalité du destinataire. Quoi qu'on ait pu dire de certaines brusqueries de Poussin, ce Normand n'était peut-être que trop naturellement porté à cette prudence. Nous ne connaissons vraiment que deux de ses nombreux correspondants : mais force est de convenir qu'une lettre à Cassiano ne ressemble guère à une lettre à Chantelou. « Je suis bien content que l'on sache que je ne chante pas toujours sur le même ton », affirmait le peintre. Mais il prenait garde aussi à ne pas écrire toujours sur le même ton.

Dans les instants solennels il sait même retrouver les modèles qu'il a dû apprendre au collège, et qui dérivent directement de la rhétorique du seizième siècle : départ sur une image développée dans toutes ses parties, appel à quelque texte antique, longues périodes où s'accrochent des relations qui permettent de hausser progressivement le ton. Le procédé est évident. Mais c'est un procédé. Le peintre est-il plus sincère lorsqu'il joue de la bonhomie, de la plaisanterie, voire de la colère ? Sans doute. Mais le style familier, les petites phrases courtes, semées de formules brèves et pittoresques pourraient bien relever d'une autre mode : l'écriture « à la Montaigne ». Il faut se souvenir que Montaigne est le seul écrivain moderne dont Poussin mentionne le nom (lettre du 19 décembre 1648) et auquel il emprunte – de mémoire, semble-t-il – une de ses plus belles réflexions : « *nous n'avons rien en propre, nous tenons tout à louage* ».

Cette correspondance, en effet, et ce n'est pas sa moindre séduction, mêle les plus diverses expériences de Poussin. On devine un homme avide de nouvelles, curieux de lectures, et qui doit tirer de ses promenades sur l'Aventin des curiosités toujours renouvelées. Au moins dans un cas cette érudition le conduisit à ce qu'on peut estimer un véritable plagiat. Dans sa lettre du 10 avril 1641 il adresse le dessin du frontispice de Virgile à M. de Noyers accompagné d'une dédicace qu'il présente comme sienne, mais qui n'est que la traduction en français d'une dédicace en

italien écrite par Antonio Tempesta en l'honneur de Taddeo Barberini, vers 1623-1625, et imprimée en tête de sa suite gravée illustrant la *Jérusalem délivrée*. Jonathan Unglaub, dans le *Burlington Magazine* de janvier 2000, a clairement établi le larcin. Le passage est trop long, le texte français trop proche pour qu'on puisse penser qu'il s'agissait d'une inadvertance. Mais comment, dans son pavillon des Tuileries, pouvait-il avoir sous la main ce texte rare ? Si le hasard le lui avait mis sous les yeux, comment a-t-il pu se proposer d'en faire une dédicace ?

N'allons pas croire pour autant que la correspondance de Poussin soit un simple amas d'érudition rapportée du collège. Tout au contraire, le ton et le contenu ne cessent de varier à chaque lettre. On verra que le peintre sait se montrer précis, plaintif, joyeux, sentencieux, débonnaire, tranchant s'il le faut, serviable pour ceux qui ont gagné ses bonnes grâces. Il se plaît à décrire un retour imprévu de l'hiver : « *Quindici di sono che l'aria si era fatta soave fuor di moda, et ogni angelletto cominciava col canto à ralegrarsi per l'apparente primavera, ogni arbuscello comminciava à spuntare la tenore fronde e l'odorante viole con l'herbe molli ricoprivano la terra poca avanti polverosa dal horrido fredo ; ecco in una notte un vento di tramontana...* » (lettre du 14 mars 1642).

Ailleurs il glisse une sentence inattendue : « *C'est un grand plaisir de vivre en un siècle là où il se passe de si grandes choses pourvu que l'on puisse se mettre à couvert en quelque petit coin pour pouvoir voir la comédie à son aise...* » (lettre du 17 janvier 1649).

Ailleurs encore (lettre du 20 novembre 1662), il sent l'approche de la mort et redoute la solitude : « *Après vous avoir écrit continuellement depuis le mois de mai passé sans pouvoir avoir un mot de réponse, je viens vous supplier très humblement de me faire savoir de vos nouvelles (...) Souvenez-vous des signes d'amitié que j'ai en plusieurs occasions reçus de votre bonté et sans intérêt. J'espère que vous me les continuerez jusques à ma fin où je touche du bout de mon doigt. Je ne peux plus.* ».

Cette recherche sur la correspondance de Poussin nous paraissait au départ un effort de peu de conséquence. Une longue expérience de notre artiste nous semblait permettre une lecture facile et une compréhension sûre. Nous nous trompions. L'écriture de Poussin n'est pas simple. Relus lettre à lettre, ses textes trahissent souvent l'hésitation et les ratures sont abondantes. Selon le correspondant, le ton peut changer, de la plainte amère à l'insolence, quelquefois à la plaisanterie. D'autre part on découvre des éléments souvent négligés jusqu'ici. Multiples testaments, inquiétudes pour l'héritage soigneusement amassé : nous espérons, dans l'année qui va suivre, pouvoir éclairer, en serrant de plus près les textes, des aspects encore peu connus de l'artiste.

---